Eléments de langage Pass Pass électrique

Qu'est ce que Pass Pass électrique ?

Pass Pass électrique est le service recharge pour véhicules électriques et hybrides rechargeables mis à disposition à partir de février 2016 par le Conseil régional du Nord Pas-de Calais, et exploité par Sodetrel, filiale du Groupe EDF dédié à la mobilité électrique. Ce service donnera accès aux 1250 bornes qui vont être installées par les collectivités de la région d'ici à 2019. Il sera accessible au moyen d'une carte Pass Pass.

Comment ça marche ?

Avec une carte Pass Pass de la SNCF, ou avec une carte Pass Pass électrique commandée sur le site du service de recharge, un client peut accéder à l'ensemble des bornes de la région. Pour cela, il crée un espace personnel en ligne (nom, prénom, adresse etc) et active sa carte grâce au numéro qui figure dessus. Le client peut ensuite s'identifier, au moyen de cette carte, sur les bornes de la région. Ses charges sont ainsi enregistrées, et elles lui sont facturées en fin de mois, dans son espace personnel en ligne.

Combien ça coûte ?

La charge sur les bornes Pass Pass électrique est facturée par tranche de 20 minutes. Plusieurs options sont ouvertes pour les utilisateurs :

- **Pour les usagers réguliers**, un système d'inscription en ligne permet de bénéficier d'un tarif préférentiel, compris entre 10 centimes et 4,50 euros selon la puissance de la borne utilisée. Ces tarifs sont plafonnés mensuellement.
- **Pour les usagers occasionnels**, la recharge sans inscription est également possible, à un tarif compris entre 15 centimes et 5,5 euros les 20 minutes.

De quel type de bornes s'agit-il ?

Les bornes déployées dans la région sont pour la plupart des fabricants DBT, Lafon et Sodem-Scamé. Elles sont universelles, c'est-à-dire que tous les modèles de véhicules électriques peuvent s'y recharger. Dans une large majorité des cas, il s'agit de charge accélérée (en une à deux heures) mais il y a aussi quelques bornes de charge normale, en 6 à 8 heures, et rapide, en 20 à 30 minutes.

Comment savoir où sont /seront les bornes ?

La localisation des bornes déjà mises en service est indiquée sur le site internet du service. Ce site est mis à jour très régulièrement. Il indique en temps réel si une borne est en service ou non, disponible ou occupée.